

Un juge de New York vient de rendre une décision qui peut servir de leçon. On sait que, dans les mariages mixtes, la partie protestante s'engage par écrit à faire élever les enfants dans la religion catholique. Un cas de ce genre a été porté devant la Cour : la partie protestante voulait, malgré la parole donnée, malgré l'engagement écrit, faire élever les enfants dans le protestantisme. La Cour a décidé que ce contrat était obligatoire.

Ecosse

Le marquis de Bute vient de rétablir l'ancien couvent franciscain d'Elgin en Ecosse. Ce couvent avait été fondé en 1479.

Dernièrement, au milieu d'une grande affluence de catholiques et de protestants, les Frères Mineurs ont de nouveau célébré la Sainte Messe dans l'ancien monastère.

Le marquis de Bute avait voulu prendre une part bien directe à cette cérémonie ; il servait à l'autel en qualité d'acolyte, et c'est lui qui, après les oraisons, a chanté l'Épître, selon un usage autrefois en vigueur dans ce pays. Le couvent n'est restauré qu'en partie, mais on espère qu'avant longtemps il sera terminé.

Les frais de restauration s'élèveront à près d'un demi million.

NOS BANQUES

Intervention de Mgr l'Archevêque de Montréal

LA gravité des événements financiers de la semaine dernière et l'excitation publique qui avait causé une course sur nos banques, ont inspiré à Mgr l'Archevêque la lettre suivante que tous les journaux de Montréal ont publiée. C'est le désir de Sa Grandeur que messieurs les curés s'inspirent de cette lettre dans les conseils qu'ils auront l'occasion de donner à leurs paroissiens.

Archevêché de Montréal, le 1er août 1899.

A la suite d'une entrevue avec plusieurs hommes importants de Montréal, et à leur demande, je crois de mon devoir de faire appel à tous ceux qui ont des capitaux dans nos banques, et de les prier de ne pas se laisser affoler par les désastres financiers des derniers jours.

Je parle ici dans l'intérêt de tout le peuple.

Une course sur nos banques, à l'heure actuelle, ne pourrait avoir que les plus déplorables conséquences pour ces institutions elles-mêmes, pour les déposants et pour le pays tout entier.

Je conjure donc le public de rester calme. L'Archevêché lui donne l'exemple. La panique va passer et nos banques je n'en ai pas le moindre doute, feront honneur à leurs obligations.

† PAUL, Arch. de Montréal.